

**RÉGIE INTERMUNICIPALE
DES TROIS-LACS**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le
soussigné, QUE :**

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal (L.R.Q., c.C.27.1) le rapport financier 2017 ainsi que le rapport du vérificateur seront déposés lors de la session ordinaire qui aura lieu le mercredi le 14 mars 2018 à 17 h au 100, Place de la Mairie à Saint-Faustin-Lac-Carré.

**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 7^e jour de mars
deux mille dix-huit.**


Gilles Bétanger
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Véronique Cronier, secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 9 mars 2018 entre 9 heures et 16 heures. En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 9 mars 2018.


Véronique Cronier
Secrétaire-trésorière par intérim